

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 31 (1985)

Heft: 11

Artikel: A propos des réfugiés huguenots de l'Edit de Nantes

Autor: Vivien, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos des Réfugiés huguenots de l'Edit de Nantes

par le Pasteur Jean Vivien

Les réfugiés sont toujours des réfugiés. Ceux d'aujourd'hui comme ceux de 1685. Tout le monde reconnaît maintenant que la Révocation de l'Edit de Nantes fut non seulement une mesure cruelle à l'égard des protestants français condamnés à l'exil, mais une grossière et irréparable erreur — ou faute — de Louis XIV. Sans compter les souffrances imposées aux Huguenots persécutés pour leur foi, la France a perdu alors une élite de citoyens qui, exilés, sont allés apporter ailleurs, à d'autres nations, les richesses de leur savoir, de leur intelligence, de leurs compétences et de leurs convictions.

Il n'y a rien là qui puisse offenser les catholiques, en ce temps d'œcuménisme bienvenu, où les chrétiens mettent en commun leurs faiblesses et leurs certitudes et se retrouvent dans une fervente espérance d'unité. J'ai entendu que le Ministre actuel de la Culture M. Jacques Lang, invité à la célébration du 450^e anniversaire de la publication de la Bible d'Olivétan, (un réfugié, lui aussi) cette année à Noyon, aurait salué cet anniversaire de la première traduction de la Bible en français (imprimée à Serrières-Neuchâtel) d'après les textes originaux hébreux et grecs, comme un événement capital dans l'histoire et la diffusion de la langue française, comparable à l'œuvre de Rabelais. Le Ministre a d'ailleurs associé cet événement au 300^e anniversaire de la Révocation de l'Edit de Nantes, qui est encore pour certains une affaire d'aujourd'hui... »

Combien de Suisses aux noms français se réclament de leur ascendance huguenote. Il est vrai que des quelque 2 à 300 000 réformés qui ont quitté la France à l'époque de la Révocation, 140 000,

estime-t-on, généralement, ont passé par la Suisse en quelques années. Comme l'écrit l'historien Rémy Scheurer, de l'Université de Neuchâtel, dans l'ouvrage publié par « Réforme »* en mars dernier sous le titre : « L'Edit de Nantes est révoqué » et dans un article consacré à la Suisse intitulé : « Suisse : des ancêtres dont on se réclame encore » : un ancêtre réfugié procure à celui qui en est issu une fierté secrète. Bien plus, et de bonne foi, des familles affirment leur origine de persécutés alors que leur patronyme existe dans la région déjà avant la Réforme.

Mais l'histoire continue et notre pays, à nouveau, est appelé à être cette terre d'asile « dont il se prévaut ».

Le titre de « réfugié » est à la page, sinon toujours à l'honneur dans le monde et la Suisse d'aujourd'hui. Ce ne sont pas les réfugiés qui manquent mais plutôt les pays de refuge. Noblesse oblige. Les descendants des réfugiés d'hier sauront-ils être les frères des réfugiés d'aujourd'hui ?

J.V.

* Hebdomadaire protestant français d'informations générales.



Couac des PTT français pour l'évocation d'une révocation

Les Postes françaises ont émis dix millions de timbres de 2,50 francs hors-série, sur lesquels figure une reproduction de la croix huguenote du 17^e siècle avec la mention, maladroite en l'occurrence, d'« accueil des Huguenots » pour marquer le trois centième anniversaire de la Révocation de l'Edit de Nantes, lorsque les protestants furent chassés de France.

Cette émission, que les PTT français justifient en disant qu'elle devrait rappeler les grands principes humanistes, est pour le moins maladroite et inopportun, selon certains milieux protestants suisses.

La « Vie Protestante » a réagi de manière humoristique en se demandant si « quelques descendants des galériens huguenots » ne risquent pas de cracher du mauvais côté du timbre pour l'humecter. « Voici la France affranchie de ses complexes historiques », écrit l'hebdomadaire. La Révocation de l'Edit de Nantes, qui fit fuir 2 à 300 000 protestants français vers l'étranger, a été, dès le 2 septembre, célébrée par ce timbre, qui permet de ne pas savoir qui a fui et où.

La présentation du timbre, sur lequel est reproduit une gravure originale d'Albert Decaris, donne effectivement l'impression que l'« accueil des Huguenots » a été réservé aux protestants par la France et que celle-ci a appliqué à cette occasion la devise qui figure au bas du timbre : « tolérance, pluralisme, fraternité ».

Le Pasteur genevois Olivier Labarthe, modérateur de la Compagnie des pasteurs, tente pour sa part de minimiser l'incident : « la France a fait un gros effort pour revaloriser le mouvement huguenot ces dernières années. Il est heureux qu'au sein de l'administration française, on ait également pris conscience de ce mouvement important. Il vaut mieux à la limite qu'on en parle, même mal, et qu'on rappelle cette tragédie que fut pour des milliers de protestants français la Révocation de l'Edit de Nantes... mais, c'est évidemment d'une grande maladresse ! ».

NDLR : le ministre français des P et T, M. Louis Mexandeau, appartient, comme plusieurs de ses collègues du gouvernement, à la religion réformée... Fort heureusement pour eux, le protestantisme ne connaît pas l'excommunication !

Paris

On nous fait part de la création à Paris d'une section des Anciens Bellettriens de Paris

Une prochaine réunion se tiendra le mercredi 4 décembre à 19 heures à la Taverne d'Auvergne, 30, rue Bergère, 75009 Paris.

Tous les anciens Bellettriens qui n'ont pas encore été contactés sont priés de se faire connaître à :

J.-P. Marti, 47, rue Richer, 75009 Paris
Tél. : 45.23.56.63 ou 45.23.15.46